

Même la catégorie la plus basse (la catégorie 1) ne représente pas un placement sans risque. Le Fonds est de catégorie 4 en raison du degré de volatilité qu'il affiche.

Une description détaillée des facteurs de risque, dont les précédents, figure à la rubrique intitulée « Risques d'investissement » du Prospectus et du Supplément.

Frais

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les charges d'exploitation du Fonds, dont les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

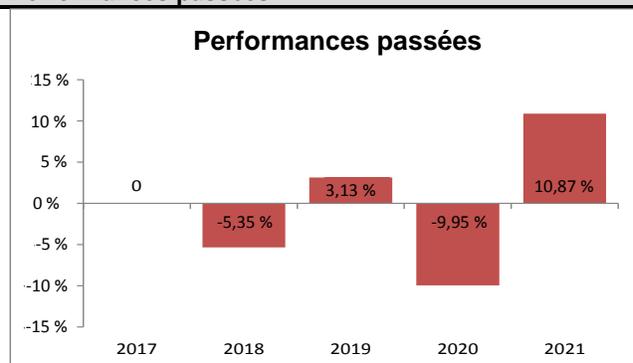
Frais forfaitaires prélevés avant ou après votre placement	
Frais d'entrée	Aucuns
Frais de sortie	Aucuns
Commissions de conversion	Maximum 1 % des produits du rachat
Frais prélevés sur le Fonds sur une année	
Frais courants	0,70 %
Frais prélevés sur le Fonds dans certaines conditions spécifiques	
Commission de performance	Aucune

Les Administrateurs peuvent avoir recours à l'« anti-dilution levy » et imposer des commissions de rachats compensatrices dans le cas de rachats nets sur une base transactionnelle, sous la forme d'un ajustement en pourcentage de la valeur du rachat en question afin de refléter l'impact des autres coûts de transaction et de préserver la valeur des actifs sous-jacents.

Les frais courants réels peuvent varier et rien ne garantit qu'ils correspondront au niveau réel des frais courants engagés par le Fonds. **Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la rubrique intitulée « Frais et dépenses » du Prospectus et du Supplément.**

Le montant des frais courants est une estimation en raison de la nomination du Gestionnaire à compter du 16 décembre 2021. Le rapport annuel du Fonds pour chaque exercice financier détaillera les frais effectifs. Les frais courants excluent les coûts de transaction du portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie payés par le Fonds lors de l'achat ou de la vente de parts dans un autre organisme de placement collectif.

Performances passées



Le Fonds a été autorisé par la Banque centrale d'Irlande le 3 novembre 2017.

Les performances passées ont été calculées dans la devise de référence du Fonds, qui est le dollar américain (USD).

Les performances passées du tableau ci-contre tiennent compte de tous les frais, à l'exception des frais d'entrée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures du Fonds.

Le Fonds n'est pas géré par rapport à un indice de référence.

Informations pratiques

- L'actif de l'ICAV est aux mains de son dépositaire, the Bank of New York Mellon SA/NV.
- Des informations complémentaires en langue anglaise sur le Fonds (dont le Prospectus et les derniers états financiers) et ses différentes catégories d'actions sont disponibles gratuitement au siège social de l'ICAV, 2nd Floor, Block E Iveagh Court, Harcourt, Dublin 2, Irlande, pendant les jours ouvrables, aux heures d'ouverture normales. On peut consulter la valeur nette d'inventaire par action du Fonds à l'adresse <http://ucits.systematica.com>. La politique de rémunération du Gestionnaire est disponible sur <http://www.carnegroup.com/policies> et un exemplaire papier est mis à la disposition des investisseurs gratuitement sur demande.
- Le Fonds est assujéti au droit fiscal irlandais, ce qui peut avoir des conséquences fiscales négatives pour l'investisseur. L'investisseur est invité à consulter son conseiller fiscal avant d'investir dans le Fonds.
- La responsabilité du Gestionnaire ne peut être engagée que sur la base de déclarations figurant dans le présent document trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus de l'ICAV.
- L'ICAV est une société à compartiments multiples appliquant le principe de la séparation des engagements entre compartiments. Ce qui signifie que, en vertu de la législation irlandaise, les participations du Fonds sont séparées de celle des autres compartiments de l'ICAV et que votre investissement dans le Fonds ne sera pas affecté par des réclamations à l'encontre de tout autre compartiment de l'ICAV.
- L'investisseur est en droit de convertir sa position d'une catégorie d'actions de l'ICAV à une autre et d'un compartiment de l'ICAV à un autre. Pour plus d'informations, veuillez consulter le Prospectus et le Supplément.
- Les Actions de non-distribution de catégorie A GBP ont été choisies en tant que catégorie représentative de toutes les catégories d'actions de distribution et de non-distribution USD, EUR, CHF, AUD, JPY, SGD, HKD, DKK, SEK et NOK de catégorie A du Fonds. Pour plus d'informations sur les autres catégories d'actions du Fonds, veuillez consulter le Supplément.

L'ICAV et le Gestionnaire sont agréés et régulés par la Banque centrale d'Irlande.

Les informations clés destinées aux investisseurs reprises dans le présent document sont réputées exactes en date du 2 février 2022.